



COMMUNE DE BOUCHEPORN

PROCES-VERBAL

DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 SEPTEMBRE 2014

La séance est ouverte à 20h00, sous la présidence de Mme Micheline FICKINGER, Maire de la Commune de Boucheporn, à la suite de la convocation en date du 22 août 2014, adressée à chaque membre du Conseil municipal.

Présents : FICKINGER Micheline – BOTTIN Sandrine – WANNY André – BIEBER Céline - SCHNEIDER Anne – CEKANOWSKI Marc – LEONARD Richard – STAGNO Corinne – KAISER Christoph – WEHRUNG Julien – WEISSE Fabrice – WEISSE Thomas

Absents excusés : LOSSON Thierry – WEBER Barbara – LACOTTE Stéphane

Procurations : de LOSSON Thierry à FICKINGER Micheline / de WEBER Barbara à BOTTIN Sandrine

ORDRE DU JOUR

- 1 – Renouvellement des baux de chasse
- 2 – Acquisition d'un photocopieur couleur
- 3 – Péricolaire : Reprise des murs extérieurs
- 4- AMF : Motion de soutien contre la baisse massive des dotations de l'Etat

1. RENOUELEMENT DES BAUX DE CHASSE

Madame le Maire :

- informe le Conseil Municipal du renouvellement de la location de la chasse communale pour la période du 2 février 2015 au 1^{er} février 2024,
- rappelle le prix et la contenance des lots de chasse 2005-2014 :
 - o Lot 1 : 10.000 € - 410 ha – Sté de Chasse du Rodenberg / M. MULLER Jean-Paul
 - o Lot 2 - 6.000 € - 220 ha – M. WEBER Jean-Luc,

a/ Commission Consultative Communale – Désignation de 2 conseillers municipaux

Après délibération, le Conseil Municipal nomme à la Commission Consultative Communale de Chasse :

M. André WANNY et M. Thomas WEISSE

b/ Modalités de consultation des propriétaires

Afin de définir l'affectation du produit de la chasse et après délibération, le Conseil Municipal :

- **OPTE** pour une consultation écrite des propriétaires de terrains. Cette consultation se fera sur la base d'une liste établie par le maire, des propriétaires et des surfaces prises en compte dans la chasse communale ;
- **FIXE** la date limite de réponse **au 29 septembre 2014**, la date limite impérative pour le résultat de la consultation étant déterminée par la circulaire préfectorale du 25.07.2014 au 1^{er} octobre 2014.

La Commune, également propriétaire de terrains, souhaite pour la durée du bail à venir, l'abandon du produit de la location de la chasse à la commune pour l'ensemble de ses terrains.

Madame le Maire informe le conseil municipal que l'adjudicataire actuel du Lot 1 souhaite renouveler le bail sous forme de gré à gré.

PROCES-VERBAL

DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 SEPTEMBRE 2014

2. ACQUISITION D'UN PHOTOCOPIEUR COULEUR

Après mise en concurrence de 3 entreprises, le Conseil Municipal retient l'offre de l'entreprise A4A3 Bureautique de METZ pour un montant HT de 4.850,00 € HT et autorise Madame le Maire à signer le contrat d'entretien proposé avec ce photocopieur.

3. PERISCOLAIRE : REPRISE DES MURS EXTERIEURS

Dans sa séance du 12 juin 2014, le Conseil Municipal avait pris la décision de consulter des entreprises pour rénover les murs extérieurs du périscolaire et de ne pas reverser la retenue de garantie à l'entreprise ZANNIER de Semécourt qui à ce jour n'a jamais donné suite à nos courriers.

Après mise en concurrence de 3 entreprises, le Conseil Municipal retient l'offre de l'entreprise Peinture FEGHLOU Karim de FOLSCHVILLER pour un montant HT de 10.546,25 € HT. Les travaux seront encore réalisés cette année.

4. AMF : Motion de soutien contre la baisse massive des dotations de l'Etat

Face à la diminution drastique des ressources locales qui pénalisera à terme nos concitoyens, déjà fortement touchés par la crise économique et sociale et qui pourrait fragiliser la reprise pourtant indispensable au redressement des comptes publics.

Après délibération, le Conseil Municipal soutient les demandes de l'AMF :

- réexamen du plan de réduction des dotations de l'Etat,
- arrêt immédiat des transferts de charges et des mesures normatives, sources d'inflation de la dépense,
- réunion urgente d'une instance nationale de dialogue et de négociation pour remettre à plat les politiques publiques nationales et européennes impactant les budgets des collectivités locales.

*Toutes les questions inscrites à l'ordre du jour ayant été examinées,
Mme FICKINGER remercie l'assemblée et lève la séance à 21h15.*